

TECHNIQUE — URBANISME / AMÉNAGEMENT

Toutes nos formations sont éligibles au DIF !

PROGRAMMATION 2014

Pratique des autorisations d'urbanisme

DURÉE : **1 JOUR**

PARIS
☐ 12/05 ☐ 24/09
☐ 02/06 ☐ 17/11

LYON
☐ 07/10

POINTE-À-PITRE
☐ 08/12

DÉTAIL DE LA FORMATION

Genèse et objectifs de la réforme des autorisations d'urbanisme

Le regroupement des procédures
La création de trois nouvelles procédures
La demande commune de permis de construire et de démolir
Le nouveau champ d'application des autorisations

Déclaration préalable, permis de construire et permis de démolir puis permis d'aménager

Délais et contenus des dossiers de demande
Les délais de droit commun et leur prorogation
Les pièces obligatoires à joindre pour chaque autorisation et déclaration
La procédure d'instruction

Responsabilité du pétitionnaire et du bénéficiaire
Le principe du régime déclaratif et ses conséquences
L'ouverture de chantier, l'achèvement des travaux et la conformité
La mise en cause de la responsabilité

Le réaménagement du certificat d'urbanisme
Le certificat de simple information "A" et le certificat pré-opérationnel "B"
Le principe de la cristallisation du droit
Le sursis à statuer en cas changement des règles d'urbanisme

Dépôt et instruction des demandes
La composition du dossier
Le dépôt et l'instruction de la demande : délais et avis
L'autorisation tacite
La notification et l'affichage de la décision
Le retrait de la décision, sa péremption, sa suspension et son annulation
L'achèvement des travaux et la conformité

Délivrance de l'autorisation et affichage
Formalisme de la décision et contentieux
Affichage du panneau : réglementation et contenu
Notification des recours précontentieux et contentieux

OBJECTIFS

- Déterminer les incidences de la nouvelle réforme des autorisations d'urbanisme sur vos projets d'aménagement
- Maîtriser les nouvelles procédures d'instruction des autorisations d'urbanisme
- Prévenir le contentieux par une meilleure gestion des autorisations

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Lieu précisé lors de la convocation** (15 jours avant la date du stage)
- **Horaires 9H30 - 17H00**

Tél. : **04 76 65 61 00** - Fax : **04 76 65 79 98**
E-mail : **formation@territorial.fr**
Les Formations d'Experts
Territorial - Espace Cévé
58 cours Becquart Castelbon
CS 40215 - 38516 VOIRON CEDEX


Vous êtes intéressé par cette formation en intra ? Contactez votre conseiller intra : 04 76 65 99 43 / intra@territorial.fr

Fiche d'inscription*

À RETOURNER PAR FAX AU **04 76 65 79 98**

Un abonnement à l'une des revues du Groupe Territorial vous est offert. **Merci d'indiquer votre choix :**

☐ LA LETTRE DU CADRE TERRITORIAL ☐ TECHNI.CITÉS ☐ LES CAHIERS JURIDIQUES
☐ LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS ☐ ACTEURS DU SPORT ☐ ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI
☐ LES FICHES PRATIQUES DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ☐ LES FICHES PRATIQUES TECHNIQUES
☐ LES FICHES PRATIQUES DE LA POLICE TERRITORIALE ☐ LES FICHES PRATIQUES FINANCIÈRES

☐ MADAME ☐ MONSIEUR

NOM : .... PRÉNOM : ....

FONCTION : .... TÉL. : ....

E-MAIL (OBLIGATOIRE) : ....

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE RATTACHEMENT :

NOM DE LA COLLECTIVITÉ : ....

E-MAIL RESPONSABLE (OBLIGATOIRE) : ....

ADRESSE : ....

CODE POSTAL : ☐☐☐☐☐ VILLE : ....

RÉF. **SITEC1460**

	Lieu de la formation	
	Métropole	DOM-TOM
Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	☐ 350 € HT	☐ 450 € HT
Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	☐ 570 € HT	☐ 670 € HT
Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	☐ 670 € HT	☐ 770 € HT
Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	☐ 770 € HT	☐ 870 € HT
Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées	☐ 790 € HT	☐ 890 € HT
Autres (État...)	☐ 570 € HT	☐ 670 € HT

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet **http://formation.territorial.fr**) et les accepter sans réserve.

DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ

TERRITORIAL S.A.S - Capital 1.259.907 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Paris) - Code APE 5813Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958
58 cours Becquart Castelbon - CS 40215 - 38516 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 - Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : http://www.territorial.fr

* Vaut convention de formation simplifiée

Une marque du 